



AGENDA Décembre

Horaires capitainerie:

Du lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Fermeture pendant les vacances :

Du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026



Conseil Portuaire

Du 19 novembre 2025.

[Compte rendu en pièce jointe](#)

A partir du **10 janvier 2026**, il sera **obligatoire** de vous enregistrer et de déclarer vos captures lorsque vous pêchez des **espèces sensibles**, dès votre premier jour de pêche, à bord ou en rentrant chez vous. Ces espèces peuvent disparaître si elles sont trop pêchées. En participant à cette initiative, vous contribuez à **préserver les ressources de la mer**, permettant ainsi une pêche **durable**.



[Cliquer](#)



ENQUÊTE

La mer vous inspire, votre avis nous guide !

Vous pratiquez un ou plusieurs sports / loisirs sur le littoral ou en mer ? Votre expérience compte !

Quelles informations consultez-vous pour préparer vos activités et vous informer sur l'environnement littoral et marin ?

Que vous soyez adepte de voile, de surf, de pêche, de baignade, de randonnée... partagez votre expérience pour faire évoluer des applications et des sites web qui concilient activités de plein air et préservation du milieu marin.

En répondant à un questionnaire anonyme de 5 à 10 minutes, vous nous aiderez à rendre ces outils plus ergonomiques, plus adaptés à vos pratiques et plus visibles. Vos réponses guideront leurs prochaines évolutions.

Rejoignez cette dynamique collective et partagez-la autour de vous !

✿ **L'enquête en ligne est encore ouverte jusqu'au 30 novembre**

[Cliquez ICI pour accéder à l'enquête](#)



À vendre

Bateau Estéou pêche promenade

5000 €

Cliquez ICI pour voir les détails



Joyeuses Fêtes
de Fin D'année

PLAISANCIERS
DU PORT ALAIN COLAS
DINARD